



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 15 avril 2024**  
**N° 27**

**OBJET : Subventions associations.**

**Date de la convocation :**  
**10/04/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, et le lundi 15 avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur COGGIA François, Maire.

**Nombre de membres**  
**Composants l'Assemblée :**  
**15**

Etaient présents : Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur COGGIA François, Monsieur AMPART Jean-Claude, Madame ALFONSI Noëlle, Madame LIBONATI Julie, Monsieur SPADA Sébastien, Madame ANDREÏ Brigitte, Madame AÏUTI Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Monsieur RAFFALLI Louis, Monsieur ALZAPIEDI Antoine.

**Nombre de Conseillers**  
**en exercice : 15**

**Nombre de membres**  
**présents : 13**

**Nombre de votants : 15**

Etaient absents : Monsieur LAPORTE Bernard, Monsieur MALATESTA Ludovic.

**Quorum : 08**

Absents représentés : Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Monsieur MALATESTA Ludovic donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude.

**Secrétaire de séance**  
**Madame BIFERALI**  
**Martine**

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer

**Le Président expose au Conseil Municipal que nous sommes saisis de 2 demandes de subventions d'associations.**

**Compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles la commune est soumise le montant maximal des subventions pouvant être versé est limité à 1 500,00 euros par association.**

**Le Président propose donc que soit versé aux 2 associations demandeuses à savoir, A RISCONTRA et I NOSTRI une subvention de 1 500,00 euros chacune.**

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve par 15 voix POUR l'attribution de ces subventions.**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme au registre.**



**Le Maire,**

**François COGGIA**



Monsieur le Maire François Coggia,  
Monsieur le Premier Adjoint Jean-Claude Ampart,  
Monsieur le Second Adjoint Jean-Dominique Coggia,  
Mesdames et messieurs les Adjoints et Conseillers

Objet : Demande d'aide et de subvention  
Présentation des projets 2024 passés et à venir

Monsieur le Maire, messieurs et mesdames les Adjoints et Conseillers,

Nous vous présentons le programme des activités de l'année 2024 passées et à venir:

- La fête de la Chandeleur le 03 février à l'Auberge de Coggia.
- En partenariat avec l'association "Bouge ton village", organisation de jeux de plage et d'un goûter pour le Carnaval de Sagone le 25 février
- Le 1er atelier du bien vieillir "équilibre et prévention des chutes" animé le 09 mars à Coggia par un kiné.
- La traditionnelle chasse aux oeufs de Pâques le 31 mars à Penisolu salle polyvalente
- Un vide-greniers avec une buvette le dimanche 21 avril à Penisolu salle polyvalente.
- Un ball-Trap le 03 août matin, suivi de la fête des enfants le 03 après midi "*Ghjornu di i zitelli*", au village, place de l'église. Comme l'année passée, la fête se composera de stands de jeux pour les enfants, d'une buvette, d'une vente de gâteaux et 2 tombolas (une pour les enfants et une classique). Nous prolongerons la soirée avec un bal animé par un DJ.
- La journée jeux et goûter d'Halloween durant les vacances scolaires.
- La 4ème édition pour Noël de « Mon quartier, mon hameau, mon beau sapin » avec peut être un petit concours pour dynamiser l'évènement.
- Un atelier bricolage pendant le marché de Noël de Penisolu
- Le traditionnel goûter de Noël avec venue du Père Noël et distribution de petits cadeaux aux enfants.

L'activité des jeux de société, tous les jeudis après-midi, est très appréciée par les coggiais et les sagonais. Nous espérons toujours pouvoir la développer en organisant des tournois et concours.

Compte tenu du nombre grandissant des activités de l'association, notre trésorerie est un peu juste pour assurer tous les frais.

Aussi, afin de couvrir les frais des projets de cette année 2024 et nous permettre d'avoir un petit fond de roulement, nous sollicitons de la mairie une subvention de 1500,00 €.

Ayant obtenu une subvention de 2000,00€ en 2023, nous vous joignons les comptes 2023 afin d'en justifier son utilisation.

Dans l'attente de votre réponse, nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous rencontrer.

Veuillez croire en nos sentiments les meilleurs.

Coggia, le 08 avril 2024

ASSOCIATION  
A RICONTRA  
COGGIA  
Danielle Casarus  
Présidente



Association A Riscontra  
20160 COGGIA



06 24 27 32 22



ariscontra@gmail.com

## A RISCONTRA

RNA : W2A1002451  
N°siret : 753 725 308 00013

### Comptes Année 2023

DATES	LIBELLES	TRESORERIE		PRODUITS				CHARGES						
		BANQUE	CAISSE	Cotisations	Subventions	Dons	Animation	Fourn & Fonct	Frais postaux	Dons	Investissements	MAIF	Animation	
31/12/22	<b>SOLDE PRECEDENT</b>	1 099,00 €	511,70 €											
01/08/23	Subvention Mairie				2 000,00 €									
31/12/23	Frais administratifs							440,64 €				240,00 €		
30/06/23	Bibliothèque							15,00 €						
28/02/23	Achat Sono + micro													
16/02/23	Animation Chandeleur										177,98 €			
09/04/23	Animation Pâques						232,00 €							43,65 €
11/06/23	Vide Grenier & BBQ						1 068,00 €							307,43 €
11/06/23	Achat Table + 3 chaises													848,94 €
14/05/23	Association I NOSTRI					700,00 €		30,00 €	85,00 €	50,00 €	20,00 €			
05/08/23	Kermesse "Ghjornu di i zitelli"						7 720,80 €		30,00 €					2 154,71 €
05/08/23	Kermesse "Ghjornu di i zitelli" facture Cash & Carry													1 144,77 €
31/10/23	Achat tapis de jeux pour " Les joueurs déchainés"							79,00 €						
31/10/23	Animation Halloween													855,56 €
17/12/23	Ateliers Marché de Noël						288,00 €							385,99 €
17/12/23	Achat poubelle pour salle école										36,91 €			
17/12/23	Achat Gobelets "A Riscontra"							108,00 €						
01/12/23	Achat déco Noël "mon hameau, mon quartier, mon beau sapin"													378,76 €
01/12/23	Achat Guirlande lumineuse pour la place de l'église									55,99 €				
	Animation Goûter de Noël						320,00 €							190,12 €
26/12/23	Solidarité Cathy Leroux - Courses alimentaires suite incendie										271,82 €			
	<b>TOTAUX</b>	1 099,00 €	511,70 €	0,00 €	2 000,00 €	700,00 €	9 628,80 €	672,64 €	115,00 €	377,81 €	234,89 €	240,00 €		6 309,93 €

<b>SOLDE FIN DE PERIODE</b>		
31/12/2023	5 289,23 €	511,70 €

**I NOSTRI**



## Compte rendu d'assemblée générale du 24 novembre 2023 à Coggia

Le 24 novembre 2023 à 17h20, les représentants de l'association I NOSTRI se sont réunis en assemblée générale. Sont présents :

Mme FIORI Carole présidente  
Mme LECA Marie- madeleine trésorière, secrétaire de séance

L'assemblée générale peut valablement délibérer.

### ORDRE DU JOUR

- bilan financier de fonctionnement
- bilan financier de « E SERATINE DI SAONE »
- bilan financier de « A FIERA DI E TRADIZIONE »
- actions et projets 2024

### 1- BILAN FINANCIER DE FONCTIONNEMENT

Depuis le mois de juillet de cette année, l'association a pu louer une cave pour entreposer le matériel nécessaire aux événements organisés par I NOSTRI ( fiera di a sulidarita, seratine di saone, fiera di e tradizione)

Située à la résidence de la plage 20118 Sagone ( sous le bar brasserie LE BOWLING) la cave mesure 14 m2 pour un loyer de 95 euros par mois.

Sont ainsi entreposés : 1 comptoir de 12 M, 2 congélateurs coffre, 3 halogènes sur pied, 4 lessiveuses, tourets électriques et 3 cartons de vin.

Un achat de 3 tentes de réception sur le site AMAZONE pour une valeur de 2400 euros.

### 2- BILAN FINANCIER DE « E SERATINE DI SAONE »

Nous avons organisé deux soirées les 15 et 16 juillet de 18h à 2h avec des exposants, une buvette et une soirée chant avec sol'air et primura

Recettes : buvette 3120 euros  
exposants 960 euros

Total recette : 4040 euros

<b>Frais : boissons</b>	1793,47 euros
cash and carry	314,46 euros
spar	421,65 euros
corsevene	744,95 euros
sol'air	500,00 euros
primura	500,00 euros

**Total dépenses : 4274,53 euros**

**Déficit de 234,53 euros**

### **3- BILAN FINANCIER DE « A FIERA DI E TRADIZIONE »**

Foire organisée les 21 et 22 octobre avec animation musicale offerte par SIROKO et concours de boules le dimanche 22 octobre

**Recettes : exposants : 1022 euros**

buvette + concours de boules + vente de produits dérivés : 7290 euros

**Total recette : 8532 euros**

<b>Frais :</b> sarl corsevene	576,20 euros
hestia service sécurité	315,00 euros
GIFI ( bacs à linge)	58,94 euros
JPC équipement (t-shirts, sweats,casquettes)	1576,00 euros
cash capembal	166,08 euros
leroy merlin	239,60 euros
imprimerie le pôle	348,00 euros
gobelets	196,02 euros
boissons	1495,90 euros

**Total dépense : 4971,74 euros**

**Bénéfices : 2318,26 euros**

Notons la perte des trois tentes de réception, qui abritaient la buvette, durant les intempéries de ce week-end. L'assurance de l'association nous rembourse à hauteur de 2050 euros.

L'achat de trois tentes de remplacement est voté ainsi qu'une tente plus petite pour abriter le stand de l'association lors d'évènement tel que le marché de noel ou la foire. La commande est passée sur le site AMAZONE.

### **4- MARCHE DE NOEL DES PRODUCTEURS DE CALCATOGGIO**

Vente des T-shirts, sweats, casquettes et gobelets 600 euros de recettes, pas de frais car la cotisation du stand a été offerte par l'association du marché des producteurs.

## **5- AUGMENTATION DE LA COTISATION D'ADHESION A L'ASSOCIATION**

Au 1er janvier la cotisation s'élèvera à 10 euros au lieu des 5 euros actuels. Une carte d'adhérent sera fournie à l'inscription.

## **6- ACTIONS ET PROJETS 2024**

Une prise de contact avec les services de la FALEP, antennes de Lopigna et de Marignana, les assistantes sociales des secteurs Vico, Sagone et Cinarca et le Clic de Vico a été afin d'organisé une réunion d'information et de mettre en place le schéma d'aide aux personnes démunies des deux cantons.

Des paniers ont été distribuer pour une somme de 261,82 euros et une bouteille de gaz d'une somme de 43,70 euros depuis le mois de juin dans la région.

Une demande d'aide nous est parvenue pour une personne d'Ajaccio (rejet de chèque de courses alimentaires avec interdiction bancaire) pour la levée de l'interdiction bancaire et un panier de course.

La seconde édition de «A FIERA DI A SULIDARITA » aura lieu du 17 au 20 mai afin de récolter des fonds.

L'association est toujours à la recherche active d'un local car celui que nous avons actuellement est souvent inondé.

Les projets et bilans ont été votés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la présidente de séance et le secrétaire de séance.

A Sagone, le 24 novembre 2023

La présidente de séance

La secrétaire de séance